

ASSOCIATION  
DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS  
D'INTERCOMMUNALITÉ

41, quai d'Orsay  
75007 Paris



# LES WEBINAIRES DE L'AMF

PROGRAMME

## Comment bénéficier des aides de la démarche ÉcoQuartier ?

### INFORMATIONS

Informations auprès du Département Aménagement  
des territoires de l'AMF : [dat@amf.asso.fr](mailto:dat@amf.asso.fr)

Mardi 19 mars 2024  
14h30- 16h



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

En partenariat avec



Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Comment bénéficier des aides de la démarche ÉcoQuartier ?

Ce webinaire a pour objet de présenter aux élus la démarche ÉcoQuartier, de façon pratique et en insistant sur les soutiens techniques, en ingénierie et financiers à leur disposition.

La démarche ÉcoQuartier pilotée par le ministère de la Transition écologique accompagne la conception, la fabrication et la gestion de la ville durable depuis plus de dix ans. Plus de 500 ÉcoQuartiers sont labellisés sur tout le territoire. Cette démarche repose sur un référentiel, basé sur vingt engagements traduisant la qualité des projets quel que soit le territoire sur lequel ils sont implantés.

Jusqu'en 2023, des campagnes de labellisation distinguaient annuellement des ÉcoQuartiers depuis leur création et jusqu'à trois ans après la livraison selon un processus en quatre étapes : quartier en projet, quartier en chantier, quartier livré, quartier confirmé.

En 2021, sous l'impulsion de Florian Bercault, maire de Laval et président de la commission nationale ÉcoQuartier, le processus de refonte de la démarche « ÉcoQuartier 2030 » a été engagé pour mieux répondre aux défis de la ville durable.

Les trois axes majeurs du renouvellement de cette démarche ont été précisés :

- L'offre de service et d'accompagnement des porteurs de projets est enrichie pour favoriser l'émergence de nouveaux ÉcoQuartiers. L'accompagnement s'adresse à toutes les collectivités, y compris rurales, qui s'engagent dans la démarche et prioritairement à celles qui sont peu outillées en ingénierie.
- La labellisation cible désormais les quartiers « livrés » et « vécus », avec une logique de millésime et la définition d'indicateurs nationaux de performance, pour mieux valoriser les démonstrateurs de la ville durable.
- Le référentiel a été mis à jour pour répondre aux nouvelles priorités des politiques publiques dont l'objectif ZAN et la « réglementation RE 2020 ».

L'AMF est depuis décembre 2023 partenaire de cette démarche.

**14H30 - 14h50 INTRODUCTION** par Sylvain Robert, maire de Lens (62) et Constance de Pélichy, maire de la Ferté-Saint-Aubin (45), coprésidents de la commission Aménagement de l'AMF, et par Florian Bercault, maire de Laval (53) et président de la commission nationale ÉcoQuartier.

**14H50 - 15h30 LA DÉMARCHÉ ÉCOQUARTIER ET SON OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT**

- Les outils et accompagnements en ingénierie et financiers de la démarche ÉcoQuartier qui permettent aux collectivités d'être soutenues dans leurs projets d'aménagement, à toutes les étapes et toutes les échelles.
- Le guide de l'aménagement durable.
- La labellisation des ÉcoQuartiers.
- L'animation du Club ÉcoQuartier.

**Avec l'intervention de Jean-Baptiste Butlen et Florence Drouy**, respectivement sous-directeur de l'Aménagement Durable et Cheffe du bureau des villes et territoires durables au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

**15h00 - 15h30 TÉMOIGNAGES DE TROIS ÉLUS DES APPORTS CONCRETS DE LA DÉMARCHÉ ÉCOQUARTIER**

- Une démarche au bénéfice de la sobriété foncière et de villes et villages alliant densité, qualité architecture et écologique, accès aux services et à la nature et intensification des usages.
- Illustration dans un QPV d'une démarche au cœur des défis de la transition sociale.
- Les ÉcoQuartiers au service de la redynamisation économique et commerciale des villes et des villages.

**Avec l'intervention de Sandrine Cosserat**, maire de Volonne et vice-présidente déléguée à la Transition Écologique & Citoyenne de Provence Alpes Agglomération ; **Sophie Lebeau**, adjointe au maire d'Angers en charge des quartiers Belle-Beille et Lac de Maine (sous réserve) ; **Jean-Luc Degraix**, vice-président en charge des grands projets d'aménagement et des grands projets d'équipement métropolitains à Saint-Etienne Métropole, adjoint au maire de Saint-Chamond délégué à l'urbanisme, à l'habitat et au projet urbain.

**15h30 - 15h45 PRÉSENTATION CIBLÉE DU SOUTIEN EN INGÉNIERIE ET FINANCIER DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ ÉCOQUARTIER**

- L'accompagnement en ingénierie sur-mesure du Cerema.
- L'accompagnement de la Banque des Territoires.

**15h45 QUESTIONS/RÉPONSES**